

construire et voûter la galerie qui circule au-dessous des sirènes, et les quatre passages qui font communiquer cette galerie à une chambre centrale, ménagée pour la réparation des appareils hydrauliques. Leur étonnement fut grand lorsque, les voûtes achevées, on remblaya, en attendant la reprise des travaux. Après quoi la voirie installa sur le tout un beau refuge circulaire avec un candélabre central du plus grand modèle.

« Singulière fontaine, murmuraient-on; en voilà une au moins qui ne masquera pas les magasins! »

\* \* \*

Cependant l'étude des modèles de sculpture se poursuivait dans les ateliers de Flachat et Cochet. L'architecte n'y employa que deux modeleurs, les sieurs Campagnet et Lavigne.

Ces modèles terminés, quatre entrepreneurs de sculpture, Clauzes, Vial et Comparat, Miaudre, et Chenevay furent invités à se présenter à l'adjudication ouverte pour l'exécution de la fontaine proprement dite. Ces entrepreneurs devaient formuler des offres pour l'exécution en pierre et pour l'exécution en marbre. Le Conseil municipal (10 avril 1880) décida que les travaux seraient adjugés aux entrepreneurs Vial et Comparat (25), et que le marbre serait exclu-

---

(25) Le sieur Vial, habile appareilleur, s'occupa de la partie architecturale et de la pose. Son gendre, le sieur Comparat, dirigea l'exécution de la sculpture.

La fontaine n'élève son fleuron terminal qu'à 12 m. 50 au-dessus du trottoir, et ses colonnes ne forment en plan qu'un carré de 2 m. 35